ROYAUME DU MAROC

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Le Directeur Général

3/DR/DAM/NE/AG14-29/2025

المملكة المغربية

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

المدير العام

Rabat, le 28 FEV. 2025

BUILDDIS TECH
N°164 BD PALESTINE DAOUDIATE
MARRAKECH

Objet : Certificat d'agrément dans le domaine de construction des réseaux électriques type **HTA-BT1**.

Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous notifier par la présente, notre agrément pour la réalisation, pour le compte de l'ONEE ou des clients destinés à être alimentés par le réseau électrique de l'ONEE, des travaux de construction des réseaux HTA-BT et ce, jusqu'à un plafond de 2 MDH/TTC.

Il reste entendu que :

- L'ONEE dégage toute responsabilité en cas de tout autre usage que celui susvisé ;
- L'ONEE se réserve le droit de procéder au retrait du présent agrément et d'user de toutes les voies de recours, en cas de tout usage portant préjudice à ses intérêts.

Le présent agrément ne constitue en aucune façon un engagement pour l'Office d'accepter automatiquement votre soumission à l'occasion d'un Appel d'offres en cas d'insuffisance des moyens humains, techniques ou financiers que vous vous engagez à mettre en œuvre pour la réalisation des travaux objet dudit appel d'offres.

Le présent agrément, accordé à titre précaire, restera valable*, à compter de la date de son émission, jusqu'à **fin février 2027**. Il peut être annulé ou suspendu, à tout moment, en cas de non-respect des conditions et exigences réglementaires et techniques requises par l'ONEE.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

BUILDDIS TECH
N°164 BD PALESTINE DAOUDIAT
MARRAKECH
ICE : 002257344000013
CNSS : 2547338 IF : 37684788

Signature numérique
de HANANE MAHBOUB
Date : 2025.05.05
10:07:00 +01'00'

LE DIRECTEUR GENERAL
Tarik HAMANE

BUILDDIS TECH
N°164 BD PALESTINE DAOUDIAT
MARRAKECH
ICE : 002257344000013
CNSS : 2547338 IF : 37684788

* Pour s'assurer que cet agrément est toujours valide, il est indiqué de consulter le site internet de l'ONEE et vérifier que l'entreprise en question figure sur la liste des entreprises agréées.